

**REGLEMENT APPLICABLE**  
**AUX CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX**  
**SENIORS MASCULINS**

**DEPARTEMENTALE MASCULINE 92 (D3M) – 1 poule de 10**

- 2 poules de 8 matches allers et retours. À l'issue de la compétition, les 2 premiers de la poule accéderont à la D2 masculine pour la saison 2019/2020 et joueront un match pour désigner le champion 92 Départemental 3.
- Les 2 seconds disputeront un match de barrage pour désigner la 3<sup>ème</sup> équipe accédant à la D2 masculine saison 2019/2020.

Tous les matches **ALLER** devront être joués pour le **10/02/2018**.

Tous les matches **RETOUR** devront être joués pour le **21/04/2018**.

**Toute rencontre non jouées aux dates indiquées ci-dessus seront perdues par pénalité par les 2 équipes.**

Matches remis les 16/12, 03/02, 31/03 et en semaine.

Les feuilles de marque à utiliser seront les feuilles autocopiantes en 3ex (couleur verte) qui devront être retirées au comité.

Durée des rencontres 4 X 10' (règlement international).

Application des règlements LIFBB. Désignation des arbitres par la CDO.

Les rencontres à désignation doivent être jouées à la date et à l'heure prévue au calendrier établi en début de saison. Seules les dérogations à l'année seront acceptées. Les reports de matches ou les changements d'horaires sur FBI sont dorénavant interdits sauf cas de force majeure avec document officiel de la mairie.

Tout groupement sportif recevant devra saisir le résultat de la rencontre sur FBI. Pour être sûr d'avoir accès à la saisie des résultats, il est souhaitable que celle-ci soit effectuée avant 12h00 le mardi. Au-delà rien n'est assuré semble t'il. Prévenez-nous en cas d'impossibilité de saisie, dans le cas contraire un manquement de 20 euros sera appliqué.

Par ailleurs, vous pouvez consulter la composition des autres poules, les résultats et les classements sur internet : [hautsdeSeinebasketball.org](http://hautsdeSeinebasketball.org).

Toute dérogation égale ou inférieure à 10 jours sera systématiquement refusée par le Comité.